

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Forage pétrolier, dépôt de liquides inflammables

Description de l'établissement

Nom : Forage pétrolier, dépôt de liquides inflammables
Adresse(s) : Saint Faust 15 D
Commune(s) : LAROIN (64315)
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 25/04/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP37830270101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : LAROIN (64315)

JURANCON (64284)

Description¹ : Ancien site des puits de production de gaz sur les communes de Laroin et Jurançon exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site des puits Saint-Faust 7 (SFT7), Saint-Faust 14 (SFT14), Saint-Faust 15 (SFT15), Saint-Faust 15bis (SFT15bis) et Meillon Nord 1D (MIN1D) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 5 mars 2018.

Le puits Saint-Faust 7 a été foré en 1969 jusqu'au 29 septembre jusqu'à la profondeur de 4 944 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 422 218 m, Y = 6 249 056 m, Zsol = 293,74 m. Le puits SFT7 a été bouché définitivement le 27 avril 2011. La tête de puits a été découpée à 3 m du sol.

La plate-forme du puits SFT7 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400515.

Le puits Saint-Faust 14 a été foré entre 1978 jusqu'au 04 juillet 1979 jusqu'à la profondeur de 4 730 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 422 129, Y = 6 249 135 m, Zsol = 294,2 m. Le puits SFT14 a été bouché définitivement le 18 mars 1998. La tête de puits a été découpée à 3 m du sol.

La plate-forme du puits SFT14 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400518.

Le puits Saint-Faust 15 a été foré du 28 mars 1985 au 18 janvier 1986 jusqu'à la profondeur de 4 930 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 422 165 m, Y = 6 249 112 m, Zsol = 295 m. Le puits SFT15 a été bouché définitivement le 26 octobre 1992. La tête de puits a été découpée à 3 m du sol.

La plate-forme du puits SFT15 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400520.

Le puits Saint-Faust 15bis a été foré du 29 novembre 1990 au 3 mai 1991 jusqu'à la profondeur de 4 805 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 422 118 m, Y = 6 249 150 m, Zsol = 295,17 m. Le puits SFT15bis a été bouché définitivement le 17 janvier 2005. La tête de puits a été découpée à 3 m du sol.

La plate-forme du puits SFT15bis est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400524.

Le puits Meillon Nord 1D a été foré du 16 mars 1993 au 8 octobre 1993 jusqu'à la profondeur de 4 946 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 422 165 m, Y = 6 249 111 m, Zsol = 295 m. Le puits MIN1D a été bouché définitivement le 26 février 2010. La tête de puits a été découpée à 3 m du sol.

La plate-forme du puits MIN1D n'est référencée dans aucune base de données Basias.

L'emprise des sites SFT7, SFT14, SFT15, SFT15bis et MIN1D s'étend sur 3,6 ha. Le site se trouve dans un environnement essentiellement constitué de milieux naturels avec une habitation isolée en bordure sud-est.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé de septembre à octobre 2012 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) dans les sols et les sédiments contenus dans les bourniers, avec une concentration maximale de 56 000 mg/kg dans les anciens bourniers de forage.
- La présence de Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) dans les sols et les sédiments contenus dans les bourniers avec une concentration maximale de 35 mg/kg dans les anciens bourniers de forage.
- La présence d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les sols (71 mg/kg).
- La présence d'une anomalie en plomb, chrome, zinc, cuivre ou en nickel dans les sols.
- La présence d'une anomalie en plomb, zinc, cuivre ou en mercure dans les sédiments contenus dans les bourniers.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés d'octobre 2018 à novembre 2019, puis de juin 2020 à décembre 2020 et enfin mars 2021. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2018/05 du 18 septembre 2018).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec le scénario d'un usage de type agricole (culture non maraîchère et/ou élevage).

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant le 23/11/2023, complété le 25/06/2024 et la visite du site réalisée le 13 juin 2024, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 27/06/2024.

Lors de la visite de récolement, l'ensemble des installations de surface a été démantelé à l'exception des émergences des canalisations inter-sites qui ont été conservées pour réaliser les travaux d'abandon des collectes

inter-sites et d'un séparateur de l'ancien réseau d'eaux pluviales disposé en limite de site comme précisé dans le mémoire de fins de travaux. La clôture et les portails d'accès ont été conservés également à la demande du propriétaire.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2024/06 du 09 août 2024.

Les documents suivants sont disponibles dans l'onglet « Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) » :

- AP1 MINES
- AP2 MINES
- DADT
- Mémoire de fin de travaux
- Rapport AP1
- Rapport AP2
- Rapport de recevabilité

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 28/04/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : LAROIN (64315)
JURANCON (64284)

Description³ : Ancien site des puits de production de gaz sur les communes de Laroin et Jurançon exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site des puits Saint-Faust 7 (SFT7), Saint-Faust 14 (SFT14), Saint-Faust 15 (SFT15), Saint-Faust 15bis (SFT15bis) et Meillon Nord 1D (MIN1D) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 5 mars 2018.

Le puits Saint-Faust 7 a été foré en 1969 jusqu'au 29 septembre jusqu'à la profondeur de 4 944 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 422 218 m, Y = 6 249 056 m, Zsol = 293,74 m. Le puits SFT7 a été bouché définitivement le 27 avril 2011. La tête de puits a été découpée à 3 m du sol.

La plate-forme du puits SFT7 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400515.

Le puits Saint-Faust 14 a été foré entre 1978 jusqu'au 04 juillet 1979 jusqu'à la profondeur de 4 730 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 422 129, Y = 6 249 135 m, Zsol = 294,2 m. Le puits SFT14 a été bouché définitivement le 18 mars 1998. La tête de puits a été découpée à 3 m du sol.

La plate-forme du puits SFT14 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400518.

Le puits Saint-Faust 15 a été foré du 28 mars 1985 au 18 janvier 1986 jusqu'à la profondeur de 4 930 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 422 165 m, Y = 6 249 112 m, Zsol = 295 m. Le puits SFT15 a été bouché définitivement le 26 octobre 1992. La tête de puits a été découpée à 3 m du sol.

La plate-forme du puits SFT15 est référencée dans la base de données

Basias du BRGM sous le n° AQI6400520.

Le puits Saint-Faust 15bis a été foré du 29 novembre 1990 au 3 mai 1991 jusqu'à la profondeur de 4 805 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 422 118 m, Y = 6 249 150 m, Zsol = 295,17 m. Le puits SFT15bis a été bouché définitivement le 17 janvier 2005. La tête de puits a été découpée à 3 m du sol.

La plate-forme du puits SFT15bis est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400524.

Le puits Meillon Nord 1D a été foré du 16 mars 1993 au 8 octobre 1993 jusqu'à la profondeur de 4 946 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 422 165 m, Y = 6 249 111 m, Zsol = 295 m. Le puits MIN1D a été bouché définitivement le 26 février 2010. La tête de puits a été découpée à 3 m du sol.

La plate-forme du puits MIN1D n'est référencée dans aucune base de données Basias.

L'emprise des sites SFT7, SFT14, SFT15, SFT15bis et MIN1D s'étend sur 3,6 ha. Le site se trouve dans un environnement essentiellement constitué de milieux naturels avec une habitation isolée en bordure sud-est.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé de septembre à octobre 2012 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) dans les sols et les sédiments contenus dans les bourbiers, avec une concentration maximale de 56 000 mg/kg dans les anciens bourbiers de forage.
- La présence de Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) dans les sols et les sédiments contenus dans les bourbiers avec une concentration maximale de 35 mg/kg dans les anciens bourbiers de forage.
- La présence d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les sols (71 mg/kg).
- La présence d'une anomalie en plomb, chrome, zinc, cuivre ou en nickel dans les sols.
- La présence d'une anomalie en plomb, zinc, cuivre ou en mercure dans les sédiments contenus dans les bourbiers.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés d'octobre 2018 à novembre 2019, puis de juin 2020 à décembre 2020 et enfin mars 2021. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2018/05 du 18 septembre 2018).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec le scénario d'un usage de type agricole (culture non maraîchère et/ou élevage).

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant le 23/11/2023, complété le 25/06/2024 et la visite du site réalisée le 13 juin 2024, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 27/06/2024.

Lors de la visite de récolement, l'ensemble des installations de surface a été démantelé à l'exception des émergences des canalisations inter-sites qui ont été conservées pour réaliser les travaux d'abandon des collectes inter-sites et d'un séparateur de l'ancien réseau d'eaux

pluviales disposé en limite de site comme précisé dans le mémoire de fins de travaux. La clôture et les portails d'accès ont été conservés également à la demande du propriétaire.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2024/06 du 09 août 2024.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

- Documents associés :
- AP1_MINES-2018-05_20180918_SFT7_SFT14_SFT15_SFT15B_Min1D
 - AP2_MINES-2024-06_20240809_SFT7_SFT14_SFT15_SFT15B_Min1D
 - DADT_20180222_SFT7_SFT14_SFT15_SFT15B_Min1D
 - Memoire_Fin_Travaux_20231103_SFT7_SFT14_SFT15_SFT15B_Min1D
 - Rapport_AP1_20180822_SFT7_SFT14_SFT15_SFT15B_Min1D
 - Rapport_AP2_20240627_SFT7_SFT14_SFT15_SFT15B_Min1D
 - Rapport_Recevabilité_20180308_SFT7_SFT14_SFT15_SFT15B_Min1D

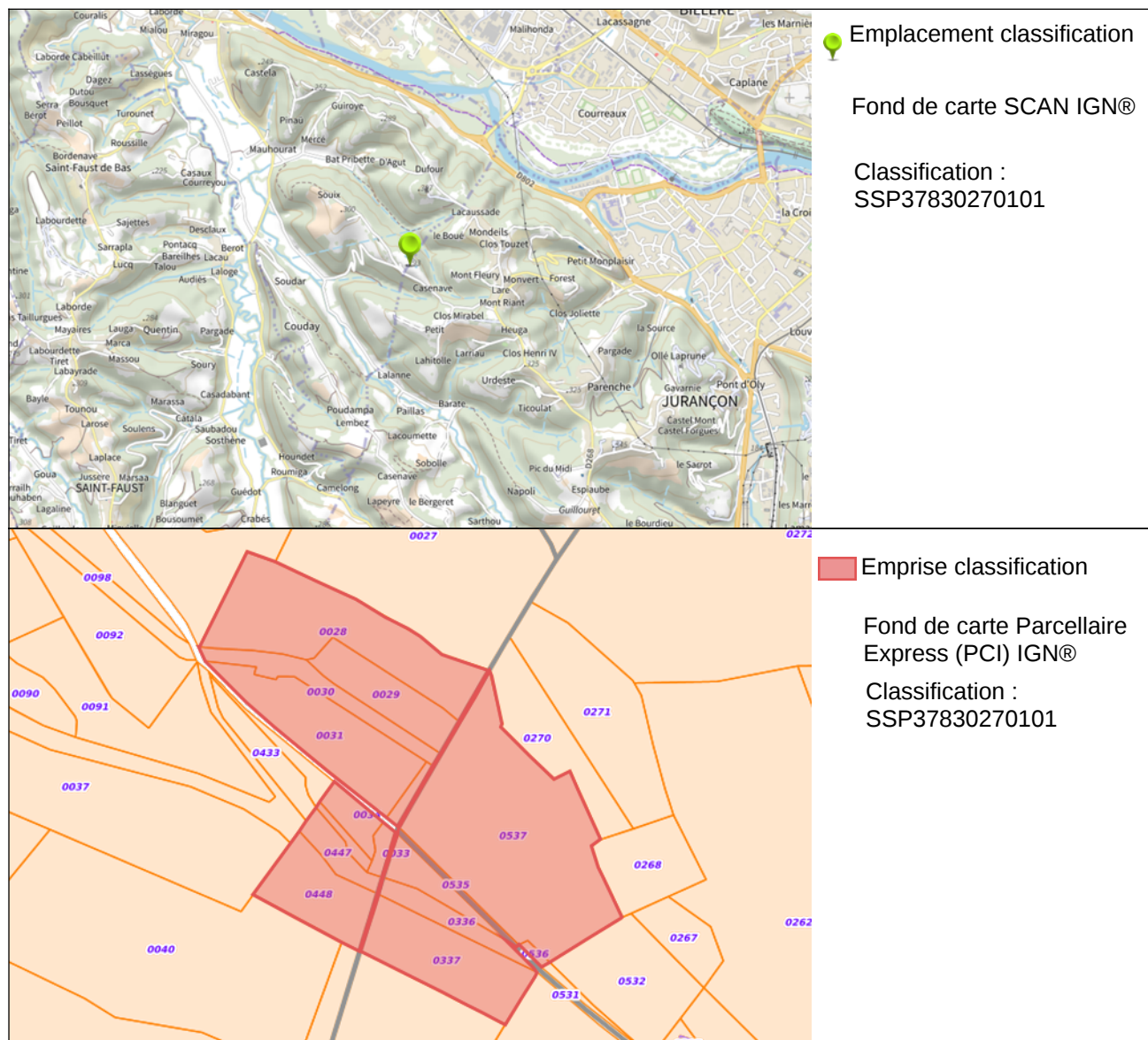
Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
JURANCON		BE	0001	00
JURANCON		BE	0335	00
JURANCON		BE	0336	00
JURANCON		BE	0337	00
JURANCON		BI	0535	00
JURANCON		BI	0536	00
JURANCON		BI	0537	00
LAROIN		AH	0028	00
LAROIN		AH	0029	00
LAROIN		AH	0030	00

LAROIN		AH	0031	00
LAROIN		AH	0032	00
LAROIN		AH	0033	00
LAROIN		AH	0034	00
LAROIN		AH	0446	00
LAROIN		AH	0447	00
LAROIN		AH	0448	00

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 422178.2731437341, Lat. : 6249072.015359343

Superficie estimée :

51998 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.